

l'ANEV condamne le projet de massacre de la viticulture

L'ANEV (Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin), considère que les orientations proposées par la Commission Européenne, pour la réforme de l'OCM vitivinicole, sont sur bien des points, totalement, inacceptables.

Le plan d'arrachage massif proposé à hauteur de 400 000 hectares, entraînera la disparition de milliers d'exploitations et frappera, sans aucun doute, le vignoble languedocien.

De même, doivent être fermement refusées, la suppression des outils de gestion du marché, la réduction du budget de l'OCM – Vin, ainsi que les mesures de libéralisation des droits de plantation.

Concernant l'enrichissement, il est inacceptable d'interdire l'ajout de sucre, qui est une solution qui a fait ses preuves. Une telle interdiction pourrait en effet mettre en difficulté certaines appellations qui aujourd'hui ne sont pas en crise.

Et que dire de l'autorisation proposée de vinification de jus provenant des pays tiers et du coupage de vins européens avec les vins de ces pays.

L'ANEV refuse ce projet de massacre pour la viticulture française et réaffirme qu'il est impératif que le secteur vin bénéficie d'une politique vitivinicole européenne et française autrement plus positive et autrement plus ambitieuse.

Elle demande que soit renforcée la compétitivité, mais aussi réaffirmée l'authenticité de nos vins par rapport à certains vins à caractère industriel à l'origine incertaine et que nous soient données des moyens à l'export.

Pour l'ANEV, la Commission doit revoir sa copie en totalité et le gouvernement français se doit, quant à lui, de refuser l'inacceptable.